



Commune  
de  
Maussane les Alpilles

# DÉCISION 2023/026

AR Prefecture

013-211300587-20230419-DEC\_2023\_026-DE  
Reçu le 26/04/2023

## ACQUISITION DE MOBILIERS POUR EQUIPER LA FUTURE BIBLIOTHEQUE DU CAMPING MUNICIPAL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAUSSANE LES ALPILLES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n° 2020/06/04/35 du Conseil municipal en sa séance du 4 juin 2020 donnant délégations au Maire d'un certain nombre de ses compétences, notamment l'alinéa 4 ;

Considérant le projet de création d'une bibliothèque au sein du camping municipal.

Considérant l'offre obtenue auprès de la société CMOBILIER portant sur le mobilier nécessaire pour équiper ce nouveau service proposé aux clients (grande et petite table, 16 chaises, banquette modulable).

### DÉCIDE

En exécution des pouvoirs délégués susvisés,

**Article 1er** : L'offre formulée par la société CMOBILIER est acceptée pour un montant arrêté à TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT EUROS ET TRENTE SIX CENTIMES (3 780.36 € HT) le montage, la livraison et l'installation étant offerts.

**Article 2** : Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

**Article 3** : La présente décision sera inscrite au registre des actes de la Mairie et ampliation en sera adressée à Monsieur le Receveur Municipal.

**Article 4** : Le Directeur Général des Services et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 5** : Monsieur le Maire de Maussane les Alpilles certifie le caractère exécutoire de cette décision par sa publication et par sa transmission pour contrôle de légalité à la sous-préfecture d'Arles le :

Fait à Maussane les Alpilles, le 19 avril 2023

Le Maire,

**Jean-Christophe CARRE**



Publication sur le site officiel de la Mairie, effectuée le

**AR Prefecture**

013-211300587-20230419-DEC\_2023\_026-DE  
Reçu le 26/04/2023